CARQUEFOU
VILLE VIVANTE, ESPRIT VRAI

DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Dossier reçu le : _____

Copie transmise à :

_____

_____

_____

_____

RÉSERVÉ ADMINISTRATION

Afin de permettre une instruction optimale de votre demande, merci de la remplir et de la remettre **au plus tard un mois avant la date de votre manifestation**.
Vous devez l'envoyer à **police@mairie-carquefou.fr** **ET** **contact@mairie-carquefou.fr**

Précision : cette demande ne vaut pas attribution.

JE SOUSSIGNÉ(E)

Nom :

Prénom :

Résident au :

Téléphone :

Adresse mail :

Demandeur : ☐ Particulier ☐ Entreprise ☐ Association ☐ Autre :

Nom de la structure :

ai l'honneur de solliciter Mme le Maire pour une occupation du domaine public ci-dessous :

À L'OCCASION :

Type d'événement (déménagement, travaux, manifestation, stationnement inhabituel, etc.) :

Date(s) :

Lieu(x) :

Horaires :

VOIRIES CONCERNÉES PAR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :

Rue(s):

Place(s):

Parking(s):

Parc(s):

Type d'occupation (véhicule, structure, etc.) :

A l'issue de votre demande, qui doit être sollicitée au moins 15 jours avant la date d'intervention, un arrêté pour occupation du domaine public vous sera transmis. La présente demande pourra être renseignée directement au bureau de la police municipale ou transmise par mail à l'adresse suivante : contact@mairie-carquefou.fr

Dès réception de votre arrêté d'autorisation, vous pourrez soit faire la demande de signalisation à Nantes Métropole, soit utiliser (pour les entreprises) votre propre signalisation.
Cette signalisation devra être mise en place au minimum 5 jours ouvrés avant la date de l'occupation du domaine public.

Pièce obligatoire à fournir pour l'étude de la demande : plan de la voirie occupée

Date de la demande :

Signataire :

Signature :